

MISSIONS DE COURTE DURÉE À L'INTERNATIONAL

OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR : DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, DROIT DU TRAVAIL ET IMMIGRATION

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

FORMALISER LA MISSION DE COURTE DURÉE À L'INTERNATIONAL (INFÉRIEURE À 12 MOIS)

- › Lettre de mission et avenant de détachement : son contenu et ses objectifs
- › Identifier la situation du juridique du salarié en mission hors de France : détachement, pluriactivité, frontalier
- › Les obligations de l'employeur en matière de prise en charge des frais professionnels : indemnités de grands déplacements
- › Les avantages en nature : définition et traitement sociale
- › Identifier l'impact en matière d'immigration : à partir de quand faut-il un visa de travail ?

LES GRANDS PRINCIPES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION VERS L'ÉTRANGER

- › Identifier le type de visa : différence entre le visa business et le visa de travail
- › Définir les critères permettant de déterminer le type de visa
- › Intégrer l'amplitude d'un visa business
- › Définition du visa de travail selon les pays
- › Anticiper la possibilité ou non pour le conjoint de pouvoir travailler
- › Anticiper les délais des demandes

Etudes de cas concrets

INTÉGRER LA RÉGLEMENTATION DE LA PROTECTION SOCIALE DANS LE CADRE D'UNE MISSION À L'ÉTRANGER

- › Les obligations déclaratives de l'employeur pour couvrir son salarié en mission
- › Accès aux soins de santé et prestations : rappel de la définition des prestations en nature et en espèces
- › Incidences en cas d'omission de déclaration auprès des URSSAF
- › Obligations en cas d'accident de travail survenu à l'extérieur du territoire français

Etudes de cas concrets

OBJECTIFS

- Appliquer une méthodologie simple et efficace pour balayer tous les aspects de la mission.
- Exploiter le cadre juridique de la mission de courte durée (inférieure à 12 mois) à l'international : droit du travail, protection sociale et immigration.
- Mettre en œuvre les procédures administratives en vue de remplir ses obligations d'employeur selon la durée de la mission.
- Définir les dispositions en matière de visa pour des missions de courtes durées.
- Optimiser les frais professionnels et avantages en nature.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Toutes les dispositions à prendre par l'employeur qui missionne ses salariés pour une courte durée à l'international
- Une formation illustrée de nombreux exemples pour mieux se repérer dans les formalités en utilisant une méthodologie
- Remise des formulaires et circulaires tenant compte des dernières évolutions

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et assistants mobilité internationale, DRH, responsables et assistants des services RH/paie, gestionnaires d'expatriés

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
 Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
 Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
 Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
 Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 100 € HT - Réf : EXP-CODU
 1 308 € HT avec accès e-ressources pendant un an à : La mobilité internationale
 (remise de 42 %, soit 208.22 € HT au lieu de 359 € HT)

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
 le 6 juin 2024
 le 6 novembre 2024

